

BEAUVAIS

Collégiens et lycéens se muent en entrepreneurs

Le championnat régional des mini-entreprises faisait étape, hier, sur le campus universitaire d'UniLaSalle.

Is s'appellent Emmie, Mattéo ou Arnaud. Et parmi ces adolescents, se cache peut-être le successeur de Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook lors de ses années universitaires. Ce mardi, 16 écoles et collèges étaient à Beauvais, sur le campus de l'école supérieure d'UniLaSalle, pour un concours de mini-entreprises.

Un championnat organisé dans toute la région par l'association Entreprenre pour apprendre (EPA) Hauts-de-France. Outre la qualité de leur projet, les élèves sont jugés sur leur capacité à présenter leur création, leur implication et la pertinence de leur auto-évaluation, réalisée en classe. « Surtout, les projets doivent avoir un impact environnemental, social et économique, note



JUVIGNIES

Dix associations subventionnées

Une dizaine d'associations ont reçu, lundi, un chèque d'un montant de 150 euros. Réunis à la salle des fêtes de Juvignies, les présidents et certains de leurs membres, ainsi que des maires des communes où les structures ont leur siège, étaient présents.

« Nous avons quatre associations dans notre commune, explique Dominique Devillers maire de Juvignies. Nous avons mis à l'honneur Tempdance. » Ce coup de pouce est venu du fonds d'aide aux associations du canton de Mouy. Ensuite, qui « permet d'apporter un petit bonus financier associatif », note Olivier Paccaud, conseiller départemental qui l'a fondé en 2015 avec sa suppléante, Anne Fumeu. « Tous les mois, nous mettons 10 % de ce que l'on touche du Départ-

tement et cette somme est redistribuée, détaille-t-il. Nous donnons dix chèques à des associations différentes et organisons systématiquement cette petite manifestation dans une commune différente. Nous tenons beaucoup à ce lien social ».

QUATRE REMISES DE CHÈQUES PAR AN

Ces remises de chèques ont lieu quatre fois dans l'année depuis juin 2015. Le fonds Ensemble se limite aux 35 communes des cantons de Nivillers et Mouy. Olivier Paccaud, comme sénateur cette fois, reverse 20 % de ses émoluments aux communes.

Une initiative qui fait des émules : tous les élus de Hermes ont repris à leur compte cette initiative. Ils donnent tous les mois de l'argent à une association de leur secteur. ■